

Unir nos forces pour sauver nos petites entreprises

« Nos collectivités ont décidé de s'unir pour aider les petites entreprises à surmonter la terrible épreuve qu'elles traversent. Avec l'appui de la Banque des Territoires, la Région des Pays de la Loire, le Département de la Loire-Atlantique et la Communauté de communes Sèvre et Loire mutualisent leurs efforts au sein d'un dispositif de soutien unique : le **Fonds territorial Résilience**.

Un dispositif simple et facile d'accès qui s'adresse aux entreprises de 10 salariés et moins, sous la forme d'une avance remboursable, dont le montant s'échelonne entre 3 500 et 10 000 €.

Notre objectif est de répondre en priorité aux besoins de trésorerie de nos commerçants, artisans, TPE, auto-entrepreneurs qui subissent de plein fouet les conséquences de la pandémie. Et surtout de ne laisser aucune entreprise seule face à ses difficultés, puisque notre Fonds s'adresse à toutes celles qui n'auraient pas été éligibles au Fonds de solidarité national.

Notre action commune vise à amplifier les moyens mobilisés pour éviter à tout prix qu'à la crise sanitaire s'ajoute un désastre économique et social. »

Christelle Morançais, Philippe Grosvalet et Pierre-André Perrouin



Christelle Morançais

Présidente de la Région
des Pays de la Loire



Pierre-André Perrouin

Président de la Communauté de communes
Sèvre et Loire



Philippe Grosvalet

Président du Département
de la Loire-Atlantique

La Région a déjà mobilisé 56 millions d'euros pour soutenir l'économie locale, mais il faut se rendre à l'évidence : un défi de cette ampleur nécessite une réponse collective et solidaire des territoires ! C'est le sens de l'appel à la mobilisation que j'ai lancé, et auquel les Présidents du Département de la Loire-Atlantique et de la Communauté de communes Sèvre et Loire ont répondu favorablement. Notre objectif commun est clair : unir nos moyens pour amplifier l'aide en direction des entreprises en difficulté, et notamment les plus petites d'entre elles qui sont le poumon de nos territoires...

© RPD/L'Ouest médias

Je veux dire à toutes les entreprises à quel point je comprends leurs inquiétudes. Nous sommes à leurs côtés à 100%. Nous ne les lâcherons pas et nous nous battons ensemble pour faire face à cette crise aussi longtemps que nécessaire. Des moyens existent et nous pouvons vous aider. Pour les entreprises de 10 salariés et moins, la Communauté de communes Sèvre et Loire investit jusqu'à 200 000 € dans le Fond territorial Résilience. Mais notre aide ne s'arrête pas uniquement à l'aspect financier ; notre service de Développement économique est à vos côtés pour vous accompagner dans toutes les démarches et surmonter ensemble cette épreuve. Ensemble on est plus fort !

© Le Pallet

Dans une période aussi grave, les initiatives de solidarité sont indispensables pour nous permettre d'affronter collectivement la tempête et de commencer, déjà, à préparer l'après. Le Département et les autres collectivités s'engagent ainsi sur tous les fronts, qu'ils soient sociaux, sanitaires ou économiques. Accompagner les entreprises, penser à tous les acteurs, c'est travailler sur la sortie de crise qui sera un moment décisif pour notre territoire et ses habitants. Ce Fonds territorial Résilience est destiné à soutenir les petites entreprises qui portent le dynamisme de la Loire-Atlantique.